

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2025 - B2025/003818 - 1996 B 00009 - 340 881
473 - A3 COMMUNICATION

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SARL A 3 COMMUNICATION			Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		905 route du Fay 69430 MARCHAMPT				
SIRET		3 4 0 8 8 1 4 7 3 0 0 0 3 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			Durée de l'exercice précédent * 12	
					Exercice N clos le	
					3 0 0 9 2 0 2 4	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations {	Fonds commercial *	010	012		
	incorporelles {	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	73 738	030	63 076
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	73 738	048	63 076
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	561	052	561
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances {	Clients et comptes rattachés *	068	6 812	070	111
		(2) {	Autres* (3)	072	11 722	074
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	23 884	086	23 884
	Charges constatées d'avance*		092	140	094	140
	Total II		096	43 121	098	111
	Total général (I + II)		110	116 859	112	63 187
PASSIF				Exercice N NET		
				I		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		13 720	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		1 372	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131	132		25 353	
	Report à nouveau		134		-15 778	
	Résultat de l'exercice		136		-1 579	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		23 089	
Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		215	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 679	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	169	986	172	1 323	
	Comptes courants d'associés		173		26 152	
	Autres dettes		175		214	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		30 582	
Total général (I + II + III)			180		53 672	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	592	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A 3 COMMUNICATION

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le								
						3	0	0	9	2	0	2	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210								
	Production vendue {	biens		215		214								
		services *		217		218					11 875			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222								
	Production immobilisée*					224								
	Subventions d'exploitation reçues					226								
	Autres produits					230					13			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232				11 887				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234								
	Variation de stocks (marchandises)*					236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				3 139				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240				167				
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242				7 735				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 337)					244				337				
	Rémunérations du personnel*					250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252								
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)					254				1 884				
	Dotations aux provisions					256								
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262				2				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		300										
Total des charges d'exploitation (II)						264				13 264				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270				-1 377				
Produits financiers (III) 280						280								
Charges financières (V)						294								
Produits exceptionnels (IV)						290								
Charges exceptionnelles (VI) {						300				202				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306								
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310				-1 579				
B- RÉSULTAT FISCAL						312								
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2						314				1 579				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316									
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318									
	Provisions non déductibles*				322									
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247				330								
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*			248										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)				251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997									
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44, octies A)	987					342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44, sexies A)	989									
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44, quinquies)	138									
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344									
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993									
	BUD (44 sexdecies)	992												
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346						350			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655									
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643									
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647										
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648										
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641										
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990										
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354		1 579		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372		1 579		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SARL A3 COMMUNICATION
905 Route du Fay
69430 MARCHAMPT
RCS Villefranche B 340 881 473

EXERCICE 2023-2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2025

Approbation des comptes arrêtés au 30/09/2024
Affectation des résultats
Rémunérations

L'Assemblée Générale approuve le rapport de la gérance sur l'exercice clos le 30/9/2024, et lui donne quitus entier et définitif.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Les associés constatent que les comptes de l'exercice clos le 30/09/2024 font ressortir un déficit de 1579 €.

Il sera affecté de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	:	-1579 €
Report à nouveau débiteur	:	1579 €

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale approuve l'absence totale de rémunération de la gérance au titre de l'exercice clos le 30/09/2024.

La Gérance est exercée à titre bénévole depuis le départ à la retraite du gérant. L'Assemblée Générale décide que la gérance continuera bénévolement et sans aucune rémunération. Les frais divers engagés par les associés sont pris en charge et affectés selon le barème de l'administration fiscale en vigueur.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au gérant pour effectuer les formalités de dépôt des comptes de l'exercice au Greffe du Tribunal de Commerce.

Résolution adoptée à l'unanimité.

À Marchampt le 15 janvier 2024

Valérie MESSÉANT



Roger PARSEIHIAN

